

Questions orales

L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. L'ambassade a même démenti des annonces publicitaires selon lesquelles on peut entrer au Canada pour \$250,000.

Des experts-conseils en immigration et des avocats, notamment le prédécesseur du ministre, M. Ron Atkey, le ministre conservateur, sont allés à Hong Kong pour profiter de cette aubaine. Le ministre pense-t-il que nos politiques d'immigration qui favorisent les placements, la réunification des familles, peuvent susciter des injustices et encourager ces requins à aller à Hong Kong et à prétendre que l'on peut immigrer au Canada moyennant le paiement d'une certaine somme, à un moment où les habitants de ce pays sont inquiets à propos du renouvellement du traité britannique avec la Chine? La politique proprement dite n'est-elle pas injuste et ne provoque-t-elle pas ce genre de situation?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non, madame le Président. Je ne le crois pas, pour deux raisons que je tiens à exposer. Premièrement, il n'est pas vrai que tout le monde peut venir au Canada en payant. Les entrepreneurs peuvent venir apporter leurs placements et leur compétence administrative au Canada. Ils doivent toutefois remplir certaines conditions quant à la somme à investir, leur participation dans l'entreprise et la création d'emplois.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister, c'est que quand nous avons annoncé les contingents d'immigration souhaitables, nous n'avons pas réduit la place réservée aux familles. Nous n'avons pas augmenté le nombre d'entrepreneurs autorisés à immigrer au détriment de la réunification des familles. J'espère qu'on le comprend bien. Les affirmations que le député a faites dans sa question ne sont pas tout à fait exactes et il ne faudrait pas en conclure que le système fonctionne d'une façon injuste.

* * *

L'EMPLOI

L'APPLICATION DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, c'est au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. L'analyse de notre situation économique à l'échelle nationale que le ministre d'État chargé de l'Expansion économique et régionale a préparée et que mon collègue le député de Saint-Jean-Est m'a communiquée indique clairement qu'en ce qui concerne la formation professionnelle à l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement fédéral fait surtout porter son effort sur les occasions d'emplois à l'extérieur de l'île.

Selon les renseignements et l'analyse du gouvernement, ces programmes dépouillent l'Île-du-Prince-Édouard de ses forces vives au détriment d'autres parties du Canada. Quelles mesures précises le ministre entend-il prendre pour remédier à cette

très grave lacune des programmes de création d'emplois et de formation professionnelle au niveau fédéral?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Étant donné que le rapport dont parle le député remonte à février dernier, madame le Président, je me demande si la situation qu'il décrit est bien celle avec laquelle nous sommes aux prises à l'heure actuelle. Il a fait allusion tout au début de sa question à la situation à l'Île-du-Prince-Édouard, puis il a donné tout à la fin à sa question une orientation plus générale. J'entends lui écrire à propos précisément de la situation à l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous avons établi la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles et d'autres programmes en vue précisément de doter les régions des techniciens dont il a parlé dans sa question. J'ai déjà déclaré à la Chambre que nous avons été quelque peu déçus du peu de succès remporté par ces programmes depuis un an par suite du manque d'empressement que le secteur privé a manifesté à l'égard des frais généraux plus élevés que ces programmes occasionnent. Nous prévoyons cependant qu'au fur et à mesure que la relance s'accélérera et que la situation économique se raffermira, le secteur privé s'intéressera davantage à ces programmes. Voilà ce que je réponds globalement à sa question; pour ce qui est de la situation à l'Île-du-Prince-Édouard, je lui répondrai directement.

ON PROPOSE DE COORDONNER LES PROJETS

M. Tom McMillan (Hillsborough): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre, madame le Président. D'après l'analyse dont j'ai parlé tout à l'heure, le gouvernement fédéral a mal conçu le calendrier pour ses principaux projets à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui entraîne une surexpansion en périodes fastes suivie de la surexploitation et du chômage. Compte tenu des millions de dollars que le gouvernement fédéral dépense à l'Île-du-Prince-Édouard pour mettre en œuvre des projets comme le bureau central du ministère des Affaires des anciens combattants, l'aéroport de Charlottetown et le centre des congrès, comment le ministre entend-il coordonner ces projets pour qu'ils profitent au maximum à l'économie locale, et tout particulièrement aux travailleurs du secteur de la construction?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Je suis un peu perplexe, madame le Président. Je ne suis pas sûr que le député donne à entendre qu'il eût été préférable que nous ne réalisions pas ces projets. J'ai l'impression que ces projets sont à la fois utiles et avantageux pour l'Île-du-Prince-Édouard. Sous les auspices de mon collègue le ministre de l'Expansion économique et régionale, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et le gouvernement du Canada poursuivent des entretiens sur les moyens de coordonner les programmes de développement des deux gouvernements pour s'assurer qu'ils sont compatibles. Si le député désire en l'occurrence connaître les modalités de coordination, il ferait mieux de s'adresser à mon collègue.